

PARTENAIRES
de L'ASCA et de l'ACCUEIL DE LOISIRS



Partenaires financiers et administratifs:



COMMUNE D'ARTAGNAN



CAF des Hautes-Pyrénées



DDCSPP des Hautes-Pyrénées



Conseil départemental 65



Crédit agricole

Année scolaire 2017/2018

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE D'ARTAGNAN



ACCUEIL DE LOISIRS

« LES MOUSQUETAIRES »



De 3 à 12 ans

(Enfants scolarisés)

Adresse : ASCA les mousquetaires

2 rue du Bousquet 65500 ARTAGNAN

Tel : 05.62.96.72.63

Mail : clsh.lesmousquetaires@yahoo.fr

SITE : asca.lesmousquetaires.jimdo.com

Page Facebook : www.facebook.com/asca.lesmousquetaires



Année scolaire 2017/2018



TARIFS ASCA

Périscolaire: les tarifs sont à la présence						
Quotient Familial				Tarif Présence matin	Tarifs présence soir (De 16h10 ou 16h45 à 18h30)	Tarif Mercredi Après Midi
Inférieur à	500	/	/	0,85	2,05	2,95
De	500	à	750	0,95	2,15	3,65
De	750	à	1 000	1,05	2,25	4,15
De	1 000	à	1 500	1,15	2,35	4,65
Supérieur à	1 500	/	/	1,25	2,45	5,15
Surcoût Hors commune				non	non	1,00
					Goûter compris	

Extrascolaire: les tarifs sont comptés "Hors repas", à la présence						
Quotient Familial				Tarifs journée "hors repas"	Tarif 1/2 journée "Hors repas"	
Inférieur à	500	/	/	3,15	2,90	
De	500	à	750	4,15	3,60	
De	750	à	1 000	5,15	4,10	
De	1 000	à	1 500	6,15	4,60	
Supérieur à	1 500	/	/	7,15	5,10	
Surcoût Hors commune				2.00	1.00	
Prix unique repas cantine				3.45€		

<p>Adhésion annuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> * 10€ par an et par famille du RPI (Artagnan-Bazillac-Camalès) * 15€ Hors RPI <p>TAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> *gratuit <p>*Accueil du mercredi GRATUIT de 11h10 à 12h15</p> <p>* Des suppléments liés au coût de certaines sorties peuvent être demandés. (Les suppléments seront indiqués sur les plannings et le site de l'accueil de loisirs)</p>
--

INFORMATIONS

Chers Parents,

pour la rentrée Scolaire 2017/2018 le tarif

Cantine est de 3.45 €

L'Adhésion annuelle à l'ASCA englobe cette année les parents du RPI (contrairement aux années précédentes) et reste à 10€.

L'adhésion Hors RPI sera quant à elle de 15€.

Reste un surcoût Hors COMMUNE revu à la baisse uniquement sur les périodes extrascolaires(vacances).

L'association , constituée de parents bénévoles et motivés, souhait , malgré la fragilité de ces structures d'accueil, continuer à promouvoir son action destinée à l'enfance et la jeunesse locale .Cette mission confiée par la commune à l'ASCA nécessite beaucoup d'efforts qui sont récompensés par la présence de vos enfants.

**Les mousquetaires ont besoin de vous !!*

*Venez nombreux participer aux activités de l'accueil de loisirs !
Un pour tous et tous pour un !*

L' ASCA rejoint TerraCycle dans sa lutte contre les déchets et collecte des fonds pour soutenir ses projets

L' ASCA allie protection de l'environnement et projets solidaires. Pour cela, L' ASCA s'est inscrite à 2 programmes de collecte TerraCycle. TerraCycle est une entreprise qui propose des programmes de collecte et de recyclage de produits pour lesquels il n'existe pas d'autres solutions de recyclage en France.

Dès aujourd'hui, nous invitons donc les membres de l' ASCA à nous rejoindre dans cette initiative et à collecter les dosettes Tassimo ainsi que les emballages pompote.

Pour participer à cette action, www.terracycle.fr et désigné l' ASCA comme bénéficiaire des fonds collectés. L' ASCA a aussi placé des boîtes de collecte dans lesquelles tout le monde peut déposer ses collectes. Les boîtes se trouvent : à l'accueil de loisirs.



ARTAGNAN

FONCTIONNEMENT

Accueil de loisirs « les mousquetaires » (accueil périscolaire, extrascolaire et TAP)



PREAMBULE

Une journée d'école type est composée de plusieurs temps durant lesquels l'organisation, les personnels et les responsabilités changent. Le temps scolaire relève de l'inspection académique et des enseignants ; les temps extrascolaires et périscolaires consacrés aux mercredis, vacances, au temps du repas, aux accueils du matin, du midi et du soir et les TAP sont de la compétence des communes ainsi la commune d'Artagnan confie cette mission à l'ASCA et son Accueil de Loisirs « les mousquetaires » agréé par la DDCSPP.(R227)

L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE et EXTRASCOLAIRE

L'Accueil de loisirs, dans le cadre du Projet Educatif de L'ASCA et du PEDT (projet éducatif de territoire), met en œuvre son action par le biais du projet éducatif visant à respecter les besoins et les attentes des enfants de 3 à 12 ans.

Cet Accueil de loisirs fonctionne les jours d'école (partie périscolaire et TAP) mais aussi les mercredis et vacances (partie extrascolaire). L'ALSH prend en charge ces différents services et développe plus particulièrement des actions éducatives qui favorisent le développement et le bien-être des enfants. (Sorties, mini séjours, activités scientifiques petits débrouillards, activités sportives et manuelles...)

FONCTIONNEMENT ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR/PAUSE MERIDIENNE

-de 7h45 à 8h30 : ACCUEIL DU MATIN lors de son arrivée, l'enfant doit être impérativement accompagné par un adulte jusqu'au personnel encadrant. L'équipe d'animation propose des activités ludiques durant ce temps et dès 8h20, les enfants accompagnés de l'Agent de service, quittent l'Accueil de Loisirs en direction de l'école d'ARTAGNAN pour rentrer en classe ou pour prendre le Bus Scolaire.

-De 11h50 à 13h20: PAUSE MERIDIENNE /REPAS Le personnel de l'Accueil de Loisirs récupère les enfants qui mangent à la cantine dès la sortie des classes, il assure ainsi l'encadrement du repas et propose des activités aux choix, ou un temps calme si l'enfant le souhaite jusqu'à 13h20.

- 13h20: Retour à l'école, ou les enfants sont confiés aux enseignants.

-De 14h50 à 16h10 : T.A.P (cf fiche TAP) Le personnel de l'Accueil de Loisirs récupère les enfants à l'école et lance les activités (soit à L'ALSH, salle des sports ou terrain extérieur) Les mardis et vendredis uniquement.

-De 16 h 10 à 18 h 30 : ACCUEIL DU SOIR A partir de 16h10, les enfants ayant participé aux TAP sont accompagnés au Bus (idem mercredi 11h10) pour ceux qui prennent les transports scolaire, confiés aux parents ou accueillis à l'Accueil de loisirs périscolaires, le personnel récupère automatiquement les enfants si les parents sont en retards ou absents. Les enfants prennent le goûter pendant le temps calme, vient ensuite le temps d'une activité éducative et ludique mais ils peuvent aussi s'amuser seul ou en groupe, lire, dessiner..... jusqu'à ce que leurs parents viennent les chercher en le signalant auprès de la personne chargée de la surveillance. Pour des raisons évidentes de sécurité, les enfants pris en charge à l'accueil de loisirs ne peuvent partir seul, sauf si une autorisation écrite parentale, datée et signée est remise préalablement au personnel encadrant.

A 16h45: Retour du Bus, ou les enfants des écoles de Bazillac et Camales nous rejoignent pour le 2eme Goûter. Les enfants dont les parents sont en retards ou Absents à La sortie du bus sont également pris en charge par l'ALSH. Puis vient ensuite des activités adaptés, ou un temps libre si l'enfant le souhaite.

A 18 h 30 LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI : fermeture de l'accueil de loisirs périscolaires : prenez vos dispositions pour que vos enfants et le personnel puissent partir à l'heure. La journée a été longue pour tous ! Merci pour eux !

FONCTIONNEMENT DES MERCREDIS ET DES VACANCES SCOLAIRES

L'ALSH est ouvert de 11h10 à 18h les mercredis et de 8h à 18h les vacances scolaires (sauf les vacances Noël et le mois d'août.)

Les plannings sont disponibles à tout moment sur notre site internet.

L'inscription est obligatoire 48h à l'avance.



Retrouvez tous les programmes de l'accueil de loisirs sur <http://asca-lesmousquetaires.jimdo.com> ou sur facebook



ASCA 2 rue du Bousquet 65500 ARTAGNAN Tel: 05.62.96.72.63

FACTURATION

La facturation est assurée par l'Accueil de loisirs chaque mois pour les accueils du matin, du soir et pour les journées extrascolaires. L'adhésion et les TAP sont facturés sur la première facture de l'année.

Le règlement doit être adressé à l'ASCA.

La facturation des repas est assurée par la commune d'Artagnan (3.45€/repas) tous les 2 mois et le règlement doit être adressé à la perception.

FONCTIONNEMENT ET REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

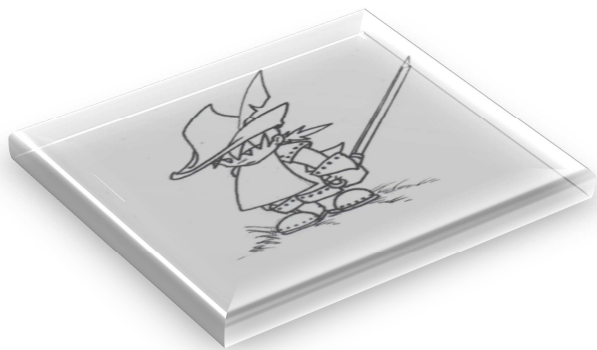
Les élèves doivent indiquer chaque matin, s'ils doivent manger au restaurant scolaire le lendemain midi. Les commandes de repas sont passées le jour de l'inscription pour le lendemain midi, soit le lundi pour le mardi, le mardi pour le jeudi, et le jeudi pour le vendredi.

Quel que soit le motif d'absence, le responsable légal de l'enfant doit annuler le repas 24 heures avant, à défaut, le repas sera facturé.

Pour valider l'inscription de votre enfant à un ou plusieurs services il est impératif de ramener les documents suivants dûment remplis (disponibles également sur notre site)

- FICHE SANITAIRE (ci jointe) (à compléter et /ou signer)
- PHOTOCOPIE VACCINS
- ASSURANCE EXTRASCOLAIRE

(Merci de renseigner précisément votre numéro allocataire CAF ou MSA sans quoi le tarif maximum vous sera appliqué)



Présentation

L'ASCA (association sportive et culturelle d'Artagnan) est une association loi 1901 créée en septembre 2002 pour assurer l'organisation de l'accueil de loisirs « les mousquetaires » au sein de la commune d'Artagnan. Le financement de la structure est assuré par différents partenaires (Commune d'Artagnan, CAF, DDCSPP, conseil général...) et par la mise en place de nombreuses manifestations assurées par l'équipe de bénévoles !

EQUIPE BENEVOLE :

Organigramme (Association Sportive et Culturelle d'Artagnan)

PRESIDENTE : VIGNOLO Alexia

PRESIDENT Adjoint : MELENDEZ Pierre

TRESORIERE : GANDON Hélène

TRESORIERE ADJOINTE : BARBE Stéphanie

SECRETAIRE : LABRANDE Amélie

SECRETAIRE : NOLL David

REPRESENTANT MAIRIE : Magnan Magali

Bénévoles : Cazajous Christelle, Lopez Stéphanie, Sardou Stéphane

LE PERSONNEL :

- Directeur ALSH : CAPBERN Thomas

- Animatrices ALSH titulaires et stagiaires

- Agent de Service Mairie : Mme THOMAS Evelyne

LES LOCAUX :

Les Locaux sont mis à disposition par la commune d'Artagnan : ALSH, salle de restauration, salle de sport, terrain multi-sports.

VALEURS DE L'ASSOCIATION :

L'accueil, la convivialité, L'écoute et Respect de la personne, La citoyenneté et l'échange.

MISSIONS

- Participer à l'émergence et à la valorisation de la singularité de chaque enfant.
 - Participer à l'animation locale
- Développer et Pérenniser de l'emploi au service de notre objet associatif.
 - Sensibiliser et valoriser le patrimoine culturel